



23 février 2005

---

**Circulaire\***

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission (3 mars 2005)**  
– série consacrée à des espèces menacées d'extinction

**Timbres commémoratifs**

1. Le jeudi 3 mars 2005, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) procédera à une treizième émission de 12 timbres dans la série consacrée à des espèces menacées d'extinction qui a été lancée le 3 mars 1993 pour mettre en relief la nécessité de protéger ces espèces dans le monde entier. Cette série est exclusivement consacrée aux orchidées menacées d'extinction.

Valeur : 0,37 dollar

Espèces menacées  
d'extinction :*Vanda coerulea*  
*Cycnoches spp.*  
*Cattleya trianae*  
*Aerangis modesta*Maquettiste :  
Boris Zlotzky  
(Fédération de Russie)

---

\* Date d'expiration : 17 mars 2005.



2. Cette série sera constituée de trois feuilles de 16 timbres en valeurs de 0,37 dollar, de 1 franc suisse et de 0,55 euro. Chaque feuille reproduira quatre espèces différentes menacées d'extinction.

(Sous réserve des fluctuations des taux de change, 1 franc suisse vaut 0,88 dollar; et 0,55 euro, 0,73 dollar.)

Valeur : 1 franc suisse

Espèces menacées  
d'extinction :

*Laelia milleri*  
*Psygmorchis pussila*  
*Dendrobium cruentum*  
*Orchis purpurea*

Maquettiste :  
Boris Zlotzky  
(Fédération de Russie)

Valeur : 0,55 euro

Espèces menacées  
d'extinction :

*Ansellia africana*  
*Phragmipedium kovachii*  
*Cymbidium ensifolium*  
*Renanthera imschootiana*

Maquettiste :  
Boris Zlotzky  
(Fédération de Russie)

### **Collection annuelle de timbres consacrée aux espèces menacées d'extinction émis en 2005**

3. Le 3 mars 2005, l'APNU émettra le dépliant de 2005 consacré aux espèces menacées d'extinction.

4. La collection annuelle de 2005 figurera dans un album spécialement conçu qui comportera des pages distinctes pour chacune des 12 espèces illustrées. Cet album présentera des renseignements en allemand, en anglais et en français ainsi qu'une série de belles photographies en couleurs des diverses espèces en question. Il convient de noter que la série consacrée à des espèces menacées d'extinction **ne figurera pas** dans les albums de la collection annuelle qui paraîtront ultérieurement en 2005.

5. Les timbres ne seront pas apposés dans l'album, mais des espaces ont été prévus à cet effet, ainsi que les pochettes de protection appropriées.

### **Dépliants avec oblitération triple**

6. Comme le dépliant de 2005 consacré aux espèces menacées d'extinction contiendra des timbres dans les trois valeurs, l'APNU a pris des dispositions particulières pour mettre à la disposition des philatélistes les collections consacrées aux espèces menacées d'extinction dans lesquelles les timbres seront apposés et oblitérés « 3 mars 2005 », qui est le premier jour d'émission à New York, Genève et Vienne, selon qu'il conviendra.

7. On continuera d'offrir des oblitérations triples pour la collection annuelle consacrée à des espèces menacées d'extinction pendant toute la durée de cette série.

### **Cartes maximum**

8. Le même jour, l'APNU émettra sa vingt-sixième série du type carte maximum. Trois cartes différentes correspondant aux trois blocs de quatre timbres d'un seul tenant seront disponibles. Sur le modèle des cartes maximum émises pour la série consacrée à des espèces menacées d'extinction les années précédentes, chaque carte maximum reproduira des photographies des espèces apparaissant sur chacun des timbres du bloc d'un seul tenant. Les blocs de timbres se tenant seront apposés sur la carte avec l'oblitération premier jour propre au bureau postal pertinent. La carte maximum avec oblitération « United Nations, New York » sera mise en vente au prix de 1,86 dollar; sous réserve des fluctuations de change, les cartes maximum avec oblitération « Nations Unies, Genève » et « Vereinte Nationen, Vienna » coûteront respectivement 3,89 et 3,30 dollars. En raison de l'introduction d'une structure unique de fixation des prix pour les trois bureaux de l'APNU en 2005, les trois cartes maximum sont désormais soumises aux fluctuations de change.

9. L'APNU vendra des cartes simples (sans timbres) au prix de 0,25 dollar.

### **Enveloppes avec illustration sur soie – série limitée**

10. L'émission de la collection annuelle de 2005 de timbres consacrée à des espèces menacées d'extinction coïncidera avec le grand salon philatélique qui doit se tenir à Madison Square Garden du 3 au 6 mars 2005. À cette occasion, l'APNU a émis une série limitée d'enveloppes premier jour avec illustration sur soie. Les timbres représentant la *Vanda coerulea*, à 0,37 dollar, la *Laelia milleri*, à 1 franc

suisse, et l'*Ansellia africana*, à 0,55 euro, seront apposés et oblitérés comme il se doit. Ces enveloppes seront mises en vente au prix de 3,95 dollars, jusqu'à épuisement des stocks.

### **Renseignements pratiques**

11. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Le jeudi 3 mars 2005, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

12. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis à proximité de la Librairie des Nations Unies, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

13. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/Depts/UNPA>>.

---